L'IDENTITÉ LINGUISTIQUE DANS *DRAMOUSS* DE CAMARA LAYE

DIABY Aïssata
Université Félix Houphouët-Boigny
OLILO Marie-Angèle
Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé

Poursuivant la veine autobiographique et politique inaugurée avec L'Enfant noir, Dramouss (1966) de Camara Laye met en scène le périple d'un intellectuel africain confronté aux tiraillements de l'exil et au drame de la réinsertion dans la Guinée postcoloniale. L'architecture verbale du roman repose sur une tension permanente entre la langue maternelle (le malinké), la langue religieuse (l'arabe) et la langue d'adoption institutionnelle (le français). En croisant les théories de l'identité linguistique et discursive de Patrick Charaudeau avec les mécanismes de la linguistique de l'énonciation et de la polyphonie (Authier-Revuz, Genette), cet article étudie comment le discours rapporté (direct, indirect, indirect libre) et les faits de modalisation en discours second (mises en italique, xénismes, gloses métalinguistiques) traduisent un écartèlement identitaire. L'analyse démontre que l'auteur ne se cantonne pas à reproduire le code dominant : en orchestrant la circulation des voix endogènes et sacrées au sein de la syntaxe française, Camara Laye façonne une parole hybride, acte d'affirmation souveraine et matrice d'un « français africain francophone nouveau ».

Mots-clés *: Camara Laye, Dramouss, identité linguistique, discours rapporté, polyphonie, francophonie.*

Abstract

Continuing the autobiographical and political trajectory

initiated in L'Enfant noir, Camara Laye's Dramouss (1966) portrays the journey of an African intellectual facing the trials of exile and the drama of reintegration in postcolonial Guinea. The novel's verbal architecture relies on a permanent tension between the mother tongue (Malinke), the religious language (Arabic), and the institutional adopted language (French). By intersecting Patrick Charaudeau's concepts of linguistic and discursive identity with enunciative linguistics and polyphonic mechanisms (Authier-Revuz, Genette), this paper examines how reported speech (direct, indirect, free indirect) and second-discourse modalizations (italics, xenisms, metalinguistic glosses) reflect identity fragmentation. The analysis demonstrates that the author does not merely reproduce the dominant code: by orchestrating the circulation of endogenous and sacred voices within French syntax, Camara Laye shapes a hybrid speech, an act of sovereign affirmation, and the matrix of a "new Francophone African French."

Keywords: *Camara Laye, Dramouss, linguistic identity, reported speech, polyphony, Francophonie.*

Introduction

La littérature africaine francophone postindépendantiste s'est progressivement affranchie des modèles prescriptifs de la métropole pour explorer des formes discursives et identitaires autonomes. Au cours des années 1960, marquées par les désillusions politiques et la mise en place de régimes autoritaires, le roman subsaharien devient le théâtre d'un réexamen critique de la langue d'écriture. Publié en 1966 aux éditions Plon, *Dramouss* de l'écrivain guinéen Camara Laye met en évidence cette

rupture. Prolongement narratif et politique de *L'Enfant noir* (1953), ce roman reconstitue le parcours de Fatoman, un jeune Africain de retour au pays natal après six années de mobilité estudiantine en France.

Prenant son ancrage dans une autobiographie dense, le récit romanesque met en scène la confrontation brutale du protagoniste avec les réalités de la Guinée des premières années d'indépendance. Toutefois, au-delà de la chronique sociopolitique, *Dramouss* se présente comme une arène linguistique où se heurtent et s'hybrident toute une kyrielle d'idiomes. Ce sont le malinké (langue première, orale et matricielle), l'arabe (expression du sacré et de l'identité islamique) et le français (langue seconde, véhicule de la scolarisation et de l'expression littéraire).

Pris sous le prisme linguistique, la quête d'affirmation du sujet ne s'opère pas dans une langue monolingue. Elle s'extériorise à travers les mécanismes de l'énonciation et de la polyphonie. Notamment par le déploiement du discours rapporté sous ses différentes modalités (direct, indirect, indirect libre) et la présence de marques de non-coïncidence du dire (Authier-Revuz, 1995), cette extraversion est perceptible.

Dès lors, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : Dans quelle mesure l'alchimie du discours rapporté en plus de la manipulation des marques d'altérité linguistique dans *Dramouss* traduisent-elles l'émergence d'une identité hybride ? Il faut le souligner, celle-ci matérialise ainsi le basculement d'un écartèlement culturel à l'érection d'un « français africain francophone nouveau ».

Afin de répondre à cette interrogation de base, nous déclinons la présente investigation selon trois interrogations spécifiques : Comment les concepts d'identité linguistique et d'identité discursive élaborés par Patrick Charaudeau permettent-ils de formaliser le positionnement du sujet écrivant chez Camara Laye ? De quelle manière les langues en présence (français, malinké, arabe) s'inscrivent-elles textuellement à travers les techniques de rapport de la parole ? Quels sont les procédés (xénismes, modalisations, figurations) qui manifestent l'écartèlement du personnage tout en opérant la synthèse d'une écriture francophone renouvelée ?

Afin de mener à bien la présente démonstration, nous formulons les hypothèses de recherche ci-après :

D'entrée de jeu, l'identité linguistique (et discursive) chez Camara Laye ne relève pas d'une essence figée mais, se construit comme une « scénographie énonciative » dynamique (Charaudeau, 2005). L'auteur y négocie constamment son appartenance à la tradition orale mandingue et à l'institution littéraire francophone. Ensuite, l'insertion des langues endogènes (malinké) et sacrée (arabe) par le biais du discours rapporté (direct, indirect libre, indirect) opère une subversion feutrée de la norme française. Pour ainsi dire, elle transforme la langue du colonisateur en un espace d'hétérogénéité montrée et de résistance culturelle. Pour finir, l'écartèlement linguistique éprouvé par le personnage-narrateur ne débouche pas sur une aphasie ou une impasse communicative. Il constitue le moteur esthétique d'un « français africain francophone nouveau ».

Pour vérifier ces hypothèses et répondre à la problématique, notre étude s'articulera selon le plan suivant

: Dans un premier temps, le cadre théorique et conceptuel en définissant les notions d'identité linguistique et d'identité discursive à la lumière des travaux de Patrick Charaudeau, couplés aux apports de la linguistique de l'énonciation sera posé. Dans un deuxième temps, un répertoire des langues en présence dans *Dramouss* (français, malinké, arabe) sera dressé tout en analysant précisément leur dispositif d'insertion textuelle à travers les différentes formes du discours rapporté. Dans un troisième temps, la matérialité de cette identité hybride sera appréciée concomitamment à l'examen des manifestations de l'écartèlement linguistique (xénismes, onomatopées, altérations anthroponymiques). Cela permettra de démontrer comment Camara Laye parvient à refonder un « français africain francophone nouveau ».

1. Cadre théorique et notionnel

1.1. Identité linguistique et discursive selon Patrick Charaudeau

L'analyse de l'identité linguistique et discursive s'adosse aux travaux fondateurs de Patrick Charaudeau (2002, 2005) et au *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau & Maingueneau, 2002). L'identité y est appréhendée non comme une substance figée, mais comme une scène d'énonciation (Maingueneau, 2004) et une mise en scène de soi par le langage. Selon lui, « Nous participons d'une mise en scène sociale dans laquelle nous agissons et nous pensons en nous demandant en permanence : « Qui sommes-nous? » ou « Qu'est-ce que nous sommes? ». L'identité est donc une affaire complexe, car elle n'est pas

seulement l'affaire de soi, mais aussi l'affaire des autres, ou plus exactement, l'affaire de soi à travers le regard des autres.[1] »

Pour appréhender la complexité du texte, nous convoquons le modèle sémiolinguistique de Patrick Charaudeau (2002, 2005, 2009). Charaudeau effectue une distinction opératoire entre identité linguistique et identité discursive.

L'identité linguistique est définie comme l'ensemble des représentations et des appartenances qu'un individu construit à travers le maniement de ses langues (maternelle, institutionnelle, sacrée) au sein d'un marché linguistique donné.

L'identité discursive, elle, est perçue comme une construction dynamique, « une mise en scène de soi dans et par le langage » (Charaudeau, 2005). Elle résulte du positionnement de l'énonciateur dans des rôles sociaux de communication et des choix stylistiques/pragmatiques qu'il opère pour s'adresser à son allocutaire.

Dans le cadre de l'analyse du discours et de la sociolinguistique, l'identité linguistique renvoie à l'appartenance à une communauté linguistique donnée et aux caractéristiques linguistiques partagées qui en découlent. L'on note avant tout la dimension grammaticale et sociolinguistique qui se fonde sur la maîtrise d'un code, d'un système formel (phonologie, lexique, syntaxe) et de ses variations (variétés régionales, sociolectes). S'y ajoute le marqueur d'appartenance par le biais duquel l'identité

[1] Patrick Charaudeau, "identité linguistique, identité culturelle: une relation paradoxale" Disponible sur https://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/2009_b_Id-_culturelle_Perpignan_.pdf . Consulté le 03/08/2026 à 13H28

linguistique assigne le sujet à une catégorie sociale, géographique ou institutionnelle préalable. Elle relève davantage de la langue comme système partagé que de l'acte singulier de parole. Pour terminer, il y a la prédétermination. Cet aspect renvoie à une identité "attribuée" ou "héritée" liée aux usages d'un groupe, bien qu'elle puisse être revendiquée ou négociée par le locuteur.

L'identité discursive, pour sa part, est une notion spécifiquement construite par l'Analyse du Discours (notamment chez Charaudeau). Elle se définit comme l'identité que le sujet se construit et projette dans et par son acte de parole. Elle revêt une dimension dynamique et constructive. Contrairement à l'identité linguistique qui est préexistante, l'identité discursive est une construction *in situ*. Le sujet ne se contente pas d'employer une langue : il choisit des stratégies énonciatives pour façonner sa position. Par ailleurs, elle entretient un lien avec l'éthos en tant que l'image de soi que le locuteur donne à travers son discours et eu égard au rôle qu'il assigne à son destinataire (l'altérité). Pour finir, elle revêt une posture en ce sens qu'elle dépend des contraintes du genre de discours et de la scénographie mise en place. Le locuteur s'y construit comme sujet pensant, communiquant et s'engageant par rapport à son propos et à autrui.

Tableau synthétique des deux acceptions proposé par une intelligence artificielle

Critère	Identité linguistique	Identité discursive
Niveau d'analyse	Système de la langue et variations sociolinguistiques.	Énonciation, stratégie et mise en scène du discours.
Mode d'existence	Donnée prélable / Appartenance à un groupe.	Construite dans et par le texte.
Notion clé associée	Sociolecte, norme, variété linguistique.	Éthos, scénographie, rôle énonciatif.
Rôle du sujet	Usager d'un code partagé.	Acteur/Metteur en scène de sa propre parole.

1.1.1. Identité linguistique

L'identité linguistique d'un auteur postcolonial est intrinsèquement liée à la gestion de sa pluri-appartenance. Chez Camara Laye, le choix du français comme canal de mise en texte ne saurait être interprété comme un renoncement aux valeurs originelles. Comme le soulignent les études sociolinguistiques sur le marché linguistique (Bourdieu, 1982), le français constitue la langue à fort capital symbolique, indispensable pour atteindre le lectorat international et formaliser l'expérience de l'exil.

Cependant, cette langue d'adoption est irriguée en profondeur par le malinké. L'identité linguistique de Laye est

donc une identité de négociation : elle naît du frottement entre la culture orale africaine et la graphie occidentale.

1.1.2. Identité discursive

Dans *Dramouss*, l'identité discursive se caractérise par la polyvalence de la posture narrative. Le narrateur Fatoman n'est pas uniquement un individu consignant ses mémoires ; il incarne successivement. De prime abord, il incarne le fils respectueux. Il est soumis aux exigences rituelles du père et de la communauté. Ensuite, il se présente comme l'intellectuel francophone formé aux techniques occidentales, capable de juger la bureaucratie coloniale et postcoloniale.

En fin de compte, il est le médiateur/griot moderne qui traduit l'univers mental mandingue à l'intention d'un public hétérogène.

Cette triplicité de rôles génère une scénographie énonciative complexe où le discours tangue constamment entre la plainte nostalgique, l'invective politique et le chant liturgique.

1.2. Actualisation postcoloniale : hybridité, dialogisme et créolisation

Le cadre sémiolinguistique de Patrick Charaudeau gagne à être articulé avec les outils de la théorie postcoloniale et de la poétique de la relation, qui permettent d'actualiser la lecture de l'écartèlement énonciatif observé chez Camara Laye. La notion d'hybridité culturelle, telle que la théorise Homi K. Bhabha (1994), désigne non un simple mélange de deux systèmes clos, mais l'émergence d'un « tiers-espace » énonciatif où les cultures en contact se traduisent et se

négocient l'une par rapport à l'autre, sans jamais se réduire à une origine pure. Ce tiers-espace éclaire la manière dont Fatoman, loin d'être écartelé entre deux blocs identitaires étanches, occupe une position d'énonciation proprement interstitielle.

Cette hybridité rejoint par ailleurs le principe dialogique formulé par Mikhaïl Bakhtine (1978), selon lequel tout énoncé est traversé, avant même sa prise en charge par un locuteur singulier, par la parole d'autrui : le roman, genre par excellence polyphonique, orchestre une pluralité de langages sociaux (hétéroglossie) qui se répondent et se contestent mutuellement à l'intérieur d'un même texte. Appliqué à *Dramouss*, ce principe permet de comprendre pourquoi l'hétérogénéité constitutive théorisée par Jacqueline Authier-Revuz (1995, voir infra) ne relève pas d'un simple procédé stylistique, mais d'une propriété foncière du discours romanesque postcolonial.

Enfin, la notion de créolisation, forgée par Édouard Glissant (1990) dans sa Poétique de la Relation, permet de nommer le résultat esthétique de cette hybridation énonciative : contrairement au métissage, qui suppose la fusion prévisible de deux termes connus, la créolisation désigne un processus imprévisible de mise en relation des langues et des cultures, dont le produit — ici, le « français africain francophone nouveau » annoncé par notre problématique — ne préexiste pas à la rencontre qui le fait naître. C'est à la lumière de ce triple ancrage théorique — hybridité, dialogisme, créolisation —, articulé aux outils énonciatifs de Benveniste, Genette et Authier-Revuz mobilisés dans les sections suivantes, que nous proposons de

lire la construction de l'identité linguistique et discursive dans *Dramouss*.

2. Linguistique de l'énonciation et typologie du discours rapporté

L'analyse de l'identité linguistique dans *Dramouss* exige de dépasser la simple observation du lexique pour étudier la circulation de la parole. L'identité ne se réduit pas à un stock de mots ou à un répertoire sociolectal fixe ; elle se construit dans la dynamique énonciative, à travers la manière dont le sujet parlant prend en charge, distance ou intègre la parole d'autrui dans son propre discours. Pour rendre compte de ces mécanismes, notre démarche s'appuie sur les travaux pionniers d'Émile Benveniste (1966), la typologie des modes de représentation du discours de Gérard Genette (1972) et la théorie de la non-coïncidence du dire formalisée par Jacqueline Authier-Revuz (1995).

2.1. Ancrage énonciatif et appareil formel (Émile Benveniste)

Selon Émile Benveniste (1966), l'énonciation est « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Dans l'économie romanesque de *Dramouss*, la parole ne s'inscrit pas dans une neutralité absolue : elle est portée par des sujets énonciateurs inscrits dans un appareil formel caractérisé par le triptyque de l'embrayage (*ego*, *hic*, *nunc* — *je*, *ici*, *maintenant*).

Benveniste distingue fondamentalement le plan de l'histoire (ou récit), caractérisé par la troisième personne et le passé simple, de celui du discours, marqué par les indices de la présence de l'énonciateur (*je/tu*, présent, parfait). Dans le contexte postcolonial et transculturel de *Dramouss*, la définition de l'identité linguistique passe par la rupture et le basculement permanent entre ces deux plans :

Le sujet énonciateur adapte son éthos et sa posture selon qu'il s'exprime dans le cadre du récit narratif ou qu'il assume une prise de parole en direct (discours).

La présence des déictiques de lieu et de temps permet de cartographier la dualité spatio-temporelle de l'énonciateur (entre la France et la Guinée), matérialisant dans la morphosyntaxe même la tension identitaire du personnage-narrateur.

2.2. Typologie des modes de représentation de la parole (Gérard Genette)

Pour saisir la circulation des voix au sein du récit, Gérard Genette (1972) propose dans *Figures III* une gradation rigoureuse des modes de restitution de la parole d'autrui par le narrateur, selon le degré d'intégration ou de distance narrative :

Le discours rapporté (style direct) préserve l'autonomie formelle de la parole citée. Le narrateur s'efface pour laisser entendre la voix brute de l'autre (ex. les dialogues des anciens ou les allocutions populaires). Ce

mode crée une illusion de mimesis immédiate et permet d'exposer les spécificités sociolinguistiques, les structures syntaxiques ou les phratries du milieu guinéen sans filtre médiateur.

Le discours transposé (style indirect et indirect libre), en ce qui le concerne, intègre la parole de l'autre dans la syntaxe du récit (par le biais de subordinations) ou en adopte la couleur énonciative sans marques typographiques explicites (indirect libre). L'identité linguistique s'y manifeste par un métissage des voix : la parole du personnage infuse subtilement dans la narration du récit, créant un espace de polyphonie où se brouillent les limites entre le narrateur et le monde décrit.

In fine, avec le discours raconté (ou narrativisé), la parole est réduite à un acte d'information au sein du récit (ex. « *Il parla du pays* »). Ce mode traduit une mise à distance maximale de l'énoncé source, marquant parfois une impossibilité ou une résistance à restituer intégralement la spécificité culturelle de la parole originelle. Cette typologie genettienne permet de mesurer le degré de présence et d'altérité accordé aux voix africaines traditionnelles et modernes dans le texte de Camara Laye.

3. Non-coïncidence du dire et hétérogénéité énonciative (Jacqueline Authier-Revuz)

Au-delà de la classification formelle des discours rapportés, Jacqueline Authier-Revuz (1995) montre que toute parole est traversée par l'altérité et la « non-

coïncidence du dire ». Elle distingue deux formes majeures d'hétérogénéité :

Premièrement, l'hétérogénéité montré (ou marquée) qui correspond aux ruptures explicites du fil du texte au moyen de guillemets, d'italiques, de gloses ou de termes d'emprunt (mots en malinké, proverbes traduits, expressions régionales). Dans *Dramouss*, le locuteur signale qu'il emploie un mot qui n'est pas le sien ou qui ne coïncide pas parfaitement avec la langue d'écriture (le français). Ces marques d'hétérogénéité constituent le lieu privilégié de la négociation de l'identité linguistique : le texte expose sa propre bilinguité et matérialise le hiatus entre la réalité vécue et le code linguistique d'expression.

Deuxièmement, l'hétérogénéité constitutive inspirée des travaux de Mikhaïl Bakhtine, postule que tout discours est intrinsèquement dialogique. Même en l'absence de guillemets, la parole d'un locuteur est traversée, façonnée et habitée par les discours des autres (discours traditionnels, prédiscours coloniaux, slogans politiques). L'identité linguistique de l'énonciateur dans *Dramouss* ne s'élabore donc pas en vase clos, mais au croisement d'héritages linguistiques et idéologiques multiples qu'il réinvestit continuellement.

Le discours rapporté est appréhendé ici comme un observatoire privilégié de l'hybridité, en ce sens que trois régimes de prise en charge de la parole d'autrui s'y distinguent, selon un continuum allant de la plus grande fidélité formelle à la plus grande intégration narrative :

Le discours direct (DD) maintient l'illusion d'une restitution fidèle de la parole de l'Autre, préservant ses marques orales et vernaculaires.
Le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL) opèrent un lissage ou une hybridation où la voix du narrateur-traducteur filtre et réinterprète le discours premier.
La modalisation en discours second (MDS) et le discours rapporté intégré, caractérisés par l'usage des guillemets, de l'italique et des incises métalinguistiques (ex. « c'est-à-dire », « comme on dit chez nous »), signalent la présence d'une langue étrangère ou d'une voix hétérogène à l'intérieur du moule français.

Ceci étant, il ressort que cette identité linguistique n'est pas statique, mais résulte d'un jeu de postures énonciatives (*ego/hic/nunc*). Par ailleurs, elle s'évalue selon des degrés de présence/distance vis-à-vis des voix de la communauté (direct, indirect, indirect libre). Pour clore, elle s'affiche dans les zones de friction du texte (guillemets, gloses, emprunts, réflexivité métalinguistique) où le locuteur négocie la distance entre le français et sa culture d'origine.

3. Langues et dispositif du discours rapporté dans *Dramouss*

Le roman met en présence trois strates linguistiques distinctes dont l'insertion textuelle obéit à des règles pragmatiques et énonciatives précises. La circulation des voix dans *Dramouss* est décodée à l'aide de la typologie du discours rapporté de Gérard Genette (1972) et du concept de non-coïncidence du dire élaboré par Jacqueline Authier-Revuz (1995). L'insertion de termes en malinké ou en arabe (xénismes) constitue un phénomène d'« hétérogénéité

montrée », matérialisant sur la page la présence de la langue de l'Autre comme présenté aussi plus haut.

3.1. Langue d'adoption retravaillée : le français

Le français est la langue de narration première. Néanmoins, il est dépouillé de son académisme rigide par l'injection de structures orales, de répétitions incantatoires et de parallélismes syntaxiques qui rappellent la déclamation des griots.

L'auteur recourt fréquemment au discours direct pour faire entendre la langue de l'administration ou des intellectuels assimilés, en soulignant parfois l'inauthenticité de cette parole par des commentaires métalinguistiques :

« Il parlait comme les gens de la ville, avec des mots qui ne disaient rien. »

Ici, le discours rapporté attribué aux élites urbaines fait l'objet d'un jugement axiologique négatif : la langue française, lorsqu'elle est coupée des réalités populaires, est frappée de vacuité sémantique.

3.2. Parole matricielle rapportée : le malinké

Le malinké constitue la langue de l'intime, du sacré et de la mémoire. Ne pouvant être transcrit intégralement sous peine d'imperméabilité pour le lecteur francophone, il s'infiltre dans le texte selon deux modalités privilégiées :

3.2.1. Discours direct avec xénisme et traduction intégrée

Camara Laye rapporte directement les salutations et expressions rituelles en malinké, suivies ou précédées de leur équivalent fonctionnel en français :

« "A ni sogoma !", disait-il, et cela voulait tout dire. »
Sur le plan pragmatique, la conservation du segment vernaculaire en discours direct (« A ni sogoma ! ») préserve la valeur illocutoire de la salutation matinale mandingue. Le verbe introducteur et la glose explicative (« et cela voulait tout dire ») inscrivent le narrateur dans son rôle de passeur culturel.

3.2.2. Discours indirect libre comme lieu d'hybridation

Lorsque le narrateur rapporte les paroles des anciens ou de son père, le discours indirect libre permet de fusionner la voix du narrateur francophone et la pensée malinké :
« Ne commencions-nous pas à assister à la disparition d'une élite ? Où étaient passés les vrais forgeurs de la parole ? »
Les interrogations rhétoriques et la prosodie traduisent la pénétration de la vision du monde mandingue au sein d'une structure syntaxique française.

3.3. Affichage du sacré : l'arabe

L'identité culturo-religieuse musulmane de Camara Laye et de la société guinéenne est matérialisée par l'insertion de formules coraniques et d'invocations liturgiques en langue arabe.
Ces segments sont rapportés en discours direct sous forme d'îlots citationnels :

« [...] répétant sans fin : "Salam alaykoum" (p. 9), "Allahou akbar" (p. 35) ou encore "Amînâ, amînâ" (p. 62). »

L'usage systématique de l'italique et le recours régulier aux notes de bas de page signalent une modalisation en discours second. L'auteur isole la langue sacrée pour lui conserver son altérité et sa force performative (Austin, 1962). Dire « Allahou akbar » en arabe dans le texte français n'est pas une simple description, c'est accomplir un acte de foi au cœur de la création littéraire.

4. D'une identité hybride : procédés énonciatifs et portée idéologique

4.1. Écartèlement linguistique et marques de la non-coïncidence

Le parcours de Fatoman est marqué par un sentiment d'incomplétude : formé en France, il éprouve la difficulté de restituer la profondeur de sa culture dans la langue de l'ex-colonisateur. Cet écartèlement se traduit par des indices linguistiques précis de la non-coïncidence du dire (Authier-Revuz, 1995) :

[Écartèlement Linguistique dans *Dramouss*]
├── Non-coïncidence interlocutive : Recours aux incises ("comme on dit chez nous")
├── Non-coïncidence entre les mots et les choses : Xénismes typographiques (italique, guillemets)
└── Altération anthroponymique : Tabou du nom (Fatoman / Saadeni)[2]

[2] Proposition de l'intelligence artificielle

4.1.1. Xénismes et onomastique

L'impossibilité de trouver des équivalents français stricts pour désigner les réalités matérielles et vestimentaires mandingues contraint l'auteur à utiliser le xénisme (emprunt non assimilé). Cela est perceptible *via* les Vêtements et outils : « pipao » (p. 37), « bila » (p. 37), « daba » (p. 60).

Anthroponymie et évitances rituelles : Le recours aux prénoms et surnoms malinkés obéit à des règles de pudeur et de respect communautaire. Le narrateur est désigné sous le nom de Fatoman (p. 13), homonyme du père, afin d'éviter la prononciation directe du nom patronymique sacré. De même, le terme Saadeni (« petit serpent », p. 14) convoque un réseau poétique et totémique que le français ne saurait traduire sans déperdition symbolique.

Toponymie et cartographie affective : La mention de lieux réels tels que Téliméné (p. 11), Kouroussa (p. 11), le Fouta (p. 40) ou le Djoliba (p. 45) réassure l'enracinement géographique de la parole face à la déterritorialisation de l'exil.

4.1.2. Onomatopée et figuralité de l'oralité

L'irruption de l'onomatopée transcrite « ohon, ohon » (p. 40) pour signifier un refus catégorique constitue une rupture de la linéarité du code français. En insérant ce vocable typiquement africain au sein des dialogues rapportés, Camara Laye force le lecteur à entendre la physicalité et le rythme de la voix malinké.

4.1.3. « Français africain francophone nouveau »

Loin de se solder par un échec communicatif, l'écartèlement linguistique devient la condition de possibilité d'une création esthétique originale. Camara Laye participe à la genèse d'un français africain francophone nouveau.

Cette appropriation se manifeste par plusieurs choix de textualisation :

Primo, les incises métalinguistiques perceptible à travers l'usage d'expressions explicatives (« c'est-à-dire », « cela signifie ») permet d'intégrer le savoir endogène sans rompre le fil de la narration.

Secondo, la figuration analogique est identifiable de par l'abondance de comparaisons et de métaphores issues du bestiaire et de la flore africains (« sa voix roulait comme un fleuve », « la parole tombait comme une pierre dans l'eau »).

Tertio, la typographie se mue en espace de négociation. En effet, l'alternance entre le caractère romain (pour le français) et l'italique (pour le malinké et l'arabe), couplée aux appels de notes, transforme la page imprimée en un espace polyphonique où les langues coexistent visuellement.

La confrontation entre le français, le malinké et l'arabe relève du marché linguistique théorisé par Pierre Bourdieu (1982), où le français agit comme langue de prestige institutionnel. Toutefois, par l'alternance codique (Gumperz, 1989) et le travail du rythme oral (Kesteloot, 2001 ; Moura, 1999), Camara Laye subvertit la domination symbolique pour bâtir un espace de paratopie créatrice (Maingueneau, 2004) et affirmer son éthos d'écrivain francophone africain.

4.2. Portée heuristique et utilitaire de l'analyse

Au-delà de sa contribution à l'exégèse de *Dramouss*, cette grille de lecture énonciative présente une portée opératoire qui dépasse le seul cas de Camara Laye. Sur le plan didactique, le repérage systématique des formes du discours rapporté et des marques de non-coïncidence du dire offre aux enseignants de littératures francophones un outil concret pour faire percevoir aux apprenants, au-delà de la seule thématique de l'identité, la matérialité linguistique par laquelle un texte postcolonial construit son hétérogénéité — déplaçant ainsi l'enseignement de la littérature africaine d'une lecture strictement thématique vers une lecture outillée par la linguistique de l'énonciation.

Sur le plan traductologique et éditorial, la typologie proposée (xénisme avec traduction intégrée, discours indirect libre d'hybridation, modalisation en discours second) constitue une grille transposable à d'autres corpus francophones confrontés au même problème de rendu des langues minorées : elle peut ainsi éclairer les choix d'un traducteur ou d'un éditeur soucieux de préserver, plutôt que de gommer, les traces de l'oralité et du plurilinguisme d'un texte source.

Enfin, sur le plan sociolinguistique, cette analyse fournit un matériau empirique aux réflexions contemporaines sur la légitimation des langues africaines dans l'espace institutionnel francophone : en donnant à lire la manière dont un texte littéraire négocie, dès 1966, la coexistence du français, du malinké et de l'arabe, elle éclaire d'un jour

littéraire les débats actuels sur la politique des langues en Afrique subsaharienne.

Conclusion

L'analyse sociolinguistique, pragmatique et énonciative de *Dramouss* de Camara Laye démontre que la question de l'identité ne saurait être réduite à une posture thématique abstraite. Dans ce roman postcolonial, l'identité linguistique et l'identité discursive se construisent dans la matérialité même du texte, à travers l'orchestration minutieuse des langues et des modes de rapport de la parole.

Pris en tenaille entre le français (langue d'écriture et d'institution), le malinké (langue maternelle et matricielle) et l'arabe (langue du sacré), Camara Laye ne cède ni à l'assimilation passive ni au repli identitaire stérile. Par le déploiement du discours rapporté sous ses formes directes et indirectes, l'usage stratégique des xénismes et l'insertion de marques de la non-coïncidence du dire, l'auteur met en scène la blessure de l'écartèlement culturel pour mieux la dépasser.

L'apport majeur de *Dramouss* réside dans cette capacité à plier la syntaxe française aux rythmes, aux tabous et aux beautés de la parole mandingue. L'écrivain inaugure ainsi une poétique de la créolisation littéraire où le français, africanisé de l'intérieur, devient le vecteur légitime d'une mémoire et d'une souveraineté retrouvées. En faisant communier les voix du terroir et les exigences de la modernité, Camara Laye offre l'une des contributions les plus denses à la définition d'un « français africain francophone nouveau ».

Au-delà de son intérêt herméneutique, cette étude revêt une utilité sociale qu'il convient de souligner. En formalisant les procédés par lesquels un écrivain africain construit, dès le lendemain des indépendances, une langue française plurielle et non hégémonique, elle fournit des outils concrets pour l'enseignement des littératures francophones en contexte plurilingue, où la coexistence du français et des langues locales dans la classe demeure un enjeu pédagogique quotidien. Elle contribue par ailleurs à la légitimation symbolique des langues africaines — malinké et arabe, en l'occurrence — dans un espace éditorial et institutionnel francophone encore largement centré sur la norme hexagonale, et participe ainsi, à l'échelle du texte littéraire, du même mouvement de revalorisation des langues nationales que l'on observe aujourd'hui dans les politiques linguistiques de plusieurs États africains.

Références Bibliographiques

ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFIN Helen, 1989. *The Empire Writes Back: Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, Routledge, Londres

AUSTIN John L., 1962. *How to Do Things with Words*, Clarendon Press, Oxford

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris

BAKHTINE Mikhaïl, 1978. *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris

BENVENISTE Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, Paris

BHABHA Homi K., 1994. *The Location of Culture*, Routledge, Londres

BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris

CAMARA Laye, 1966. *Dramouss*, Plon, Paris

CHARAUDEAU Patrick, 2002, « L'identité culturelle entre langue et discours », in Revue de l'AQEFLS, vol. 24, n° 1, Montréal

CHARAUDEAU Patrick, 2009, « Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale », communication présentée à l'Université de Perpignan, disponible sur https://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/2009_b_Id-_culturelle_Perpignan_.pdf, consulté le 03/08/2026

CHARAUDEAU Patrick, 2005. *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique*, Hachette, Paris

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris

GENETTE Gérard, 1972. *Figures III*, Seuil, Paris

GLISSANT Édouard, 1990. *Poétique de la Relation*, Gallimard, Paris

GUMPERZ John, 1989 [1982]. *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Minuit, Paris

HYMES Dell, 1974. *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris

KESTELOOT Lilyan, 2001. *Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, Karthala, Paris
MAINGUENEAU Dominique, 2004. *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris
MOURA Jean-Marc, 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Presses Universitaires de France, Paris